

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2020** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve" de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 octobre 2020**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** tire des produits de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'entité et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 octobre 2020 et 2019, de l'actif au 31 octobre 2020 et 2019, et de l'actif net au 31 octobre 2020 et 2019 et aux 1er novembre 2019 et 2018.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de notre audit.

Isabelle Leonard CPA inc.

Société de comptable professionnelle agréée

Longueuil (Québec)
le 23 février 2021

¹ CPA auditrice, CGA , permis de comptabilité publique no A130000



SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

**RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

	Fonds d'administration	Total des fonds affectés d'origine externe (voir Annexe A)	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Activités de financement				
Internes	363 593	100	363 693	693 080
Externes	83 700	-	83 700	115 592
Dons généraux	525 935	15 202	541 137	489 618
Partenariat SLAPPUI, APPUI Qc et APPUI Nationale	-	206 274	206 274	159 275
Partenaires Santé Québec et Canada	100 984	-	100 984	105 695
Subventions gouvernementales	158 917	-	158 917	32 040
Produits de placements	10 990	-	10 990	10 132
	1 244 119	221 576	1 465 695	1 605 432
CHARGES				
Salaires et charges sociales - services et programmes	296 149	137 325	433 474	477 326
Salaires et charges sociales - administration et financement	223 760	-	223 760	208 413
Salaires et charges sociales - sensibilisation et communication	41 133	-	41 133	58 151
Programmes d'aide financière	87 487	31 279	118 766	271 442
Frais reliés aux activités de financement	19 981	299	20 280	122 762
Frais de sensibilisation et communication	22 754	-	22 754	22 487
Autres frais de services et programmes	13 304	47 416	60 720	93 048
Loyer	55 375	2 669	58 044	67 564
Honoraires professionnels	38 125	-	38 125	25 892
Frais de bureau	15 681	-	15 681	20 095
Groupe d'entraide et de formation	1 587	-	1 587	20 581
Fournitures et services informatiques	15 693	4 459	20 152	10 538
Télécommunications	18 221	4 819	23 040	15 741
Taxes et permis	5 662	-	5 662	4 292
Assurances	4 078	-	4 078	4 145
Dépenses reliées à la Fédération des sociétés SLA	698	-	698	3 403
Frais bancaires et de cartes de crédit	19 885	-	19 885	23 903
Amortissement des immobilisations corporelles	4 279	-	4 279	2 188
Amortissement des actifs incorporels	543	-	543	776
	884 395	228 266	1 112 661	1 452 747
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	359 724	(6 690)	353 034	152 685
DONS À LA RECHERCHE	(94 370)	(813)	(95 183)	(140 496)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	-	(6 689)	(6 689)	(8 395)
CONTRIBUTION À DES COLLOQUES SUR LA RECHERCHE	(1 176)	-	(1 176)	(20 172)
TOTAL DES DONS ET CONTRIBUTIONS	(95 546)	(7 502)	(103 048)	(169 063)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	264 178	(14 192)	249 986	(16 378)

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020


	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	2020 Total	2019 Total
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPUI	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	362 282	-	-	64 928	-	-	426 868	491 796	854 078	870 456
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	264 178	6 688	813	(61 259)	72 023	(1 178)	(31 279)	(14 192)	249 986	(16 378)
Virements interfonds (note 3)										
Frais d'administrations prélevés	9 759	-	-	(3 669)	(5 057)	(1 033)	-	(9 759)	-	-
Fonds Tony Proudfoot au fonds d'administration	6 688	(6 688)	-	-	-	-	-	(6 688)	-	-
Fonds Team Stock au fonds d'administration	813	-	(813)	-	-	-	-	(813)	-	-
SOLDE À LA FIN	643 720	-	-	-	66 966	(2 211)	395 589	460 344	1 104 064	854 078

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 OCTOBRE 2020

	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	2020 Total	2019 Total
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPUI	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale				
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif à court terme										
Encaisse	488 834	-	-	-	-	-	-	488 834	836 426	
Dépôts à terme	562 652	-	-	-	-	-	-	562 652	300 000	
Débiteurs (note 4)	89 349	-	-	-	-	-	-	89 349	77 315	
Frais payés d'avance et dépôts	9 425	-	-	-	-	-	-	9 425	11 505	
Avances interfonds, sans intérêts, ni modalités	(467 996)	6 814	838	-	66 966	(2 211)	395 589	467 996	-	
	682 264	6 814	838	-	66 966	(2 211)	395 589	467 996	1 150 260	
PLACEMENTS (note 5)	209 120	-	-	-	-	-	-	209 120	-	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	20 899	-	-	-	-	-	-	20 899	8 029	
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	1 267	-	-	-	-	-	-	1 267	1 810	
	913 550	6 814	838	-	66 966	(2 211)	395 589	467 996	1 381 546	
PASSIF										
Passif à court terme										
Créditeurs et charges à payer (note 8)	132 340	-	-	-	-	-	-	132 340	180 211	
Dons à payer	102 028	6 814	838	-	-	-	-	7 652	109 680	
	234 368	6 814	838	-	-	-	-	7 652	242 020	
Apports reportés (note 9)	5 462	-	-	-	-	-	-	5 462	6 827	
Dettes à long terme (note 10)	30 000	-	-	-	-	-	-	30 000	-	
	269 830	6 814	838	-	-	-	-	7 652	277 482	
ACTIF NET										
Actifs nets affectés	-	-	-	-	66 966	(2 211)	395 589	460 344	491 796	
Investis en immobilisations corporelles	20 899	-	-	-	-	-	-	20 899	8 029	
Non affectés	622 821	-	-	-	-	-	-	622 821	354 253	
	643 720	-	-	-	66 966	(2 211)	395 589	460 344	1 104 064	
	913 550	6 814	838	-	66 966	(2 211)	395 589	467 996	1 381 546	

Pour le conseil d'administration


 _____, administrateur


 _____, administrateur

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	249 986	(16 378)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Subventions gouvernementales	(10 000)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	4 279	2 188
Amortissement des actifs incorporels	543	776
Amortissement des apports reportés	(1 365)	(1 707)
	243 443	(15 121)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Débiteurs	(12 034)	149 858
Frais payés d'avance et dépôts	2 080	(2 626)
Créditeurs	(47 871)	48 185
Dons à payer	(84 289)	34 028
	101 329	214 324
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(209 120)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17 149)	-
	(226 269)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	40 000	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(84 940)	214 324
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 136 426	922 102
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 051 486	1 136 426
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	488 834	836 426
Dépôts à terme	562 652	300 000
	1 051 486	1 136 426

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistrée au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et la valeur des apports reçus sous forme de biens et de services . Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds Team Stock a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir le programme de recherche de SLA Canada.

Le fonds SLAPPUI a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique dans la région de Montréal.

Le fonds APPUI Qc a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique du Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilité par fonds (suite)**

Le fonds APPUI Nationale a été créé relativement au partenariat avec l'organisme L'APPUI, Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à développer le programme "Soutien, accessibilité et « empowerment » via la formation Web".

Le fonds Ice Bucket Challenge est utilisé pour identifier distinctement les produits générés par l'activité "Ice Bucket Challenge" lancée en 2014 et les charges correspondantes. De ce fonds, 70% des produits nets gagnés jusqu'au 31 décembre 2014 ont été remis à la recherche. Le 30% restant est affecté pour soutenir des projets spéciaux reliés aux programmes et services. Le conseil d'administration avait décidé que les sommes seraient dépensées sur une période maximale de 5 ans se terminant en décembre 2019. Le conseil a prolongé de 2 ans cette période. Les sommes restantes devraient donc être dépensés d'ici décembre 2021.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports d'affectation d'origine externe pour lesquels l'organisme présente un fonds affecté correspondant sont comptabilisés à titre de produits de ce fonds, lors de la réception, dans l'exercice et ceux pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds correspondant, sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Dans le fonds d'administration, les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placements réalisés lors de la vente des placements évalués au coût après amortissement, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués en juste valeur.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Subventions**

L'organisme comptabilise les subventions lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons et legs testamentaires

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons et legs testamentaire à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures important à aider la société à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des titres négociables cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des promesses de dons et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et charges sociales et des dons à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres actifs financiers et aux passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous.

Mobilier et équipement	20%
Matériel informatique	30%

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 30%.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS EXTERNES

Des montants totalisant 17 260 \$ (25 292 \$ en 2019) ont été transférés respectivement des fonds affectés d'origine externe au fonds d'administration, pour financer les sorties de fonds relatives aux charges administratives et pour compenser l'amortissement des immobilisations. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevé d'affectation externe sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

4. DÉBITEURS			2020	2019
			\$	\$
Promesses de dons			4 676	46 994
Taxes sur les transactions commerciales			20 572	28 316
Subventions à recevoir			64 101	2 005
			<u>89 349</u>	<u>77 315</u>
			<u>89 349</u>	<u>77 315</u>
5. PLACEMENTS			2020	2019
			\$	\$
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur			9 120	-
Certificats de placement garanti, 1,25% échéant en août 2022 évalués au coût après amortissement			200 000	-
			<u>209 120</u>	<u>-</u>
			<u>209 120</u>	<u>-</u>
6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2020	2019
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	48 557	42 939	5 618	7 023
Matériel informatique	35 281	20 000	15 281	1 006
	<u>83 838</u>	<u>62 939</u>	<u>20 899</u>	<u>8 029</u>
	<u>83 838</u>	<u>62 939</u>	<u>20 899</u>	<u>8 029</u>
7. ACTIFS INCORPORELS			2020	2019
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	25 443	24 998	445	636
Logiciels	12 877	12 055	822	1 174
	<u>38 320</u>	<u>37 053</u>	<u>1 267</u>	<u>1 810</u>
	<u>38 320</u>	<u>37 053</u>	<u>1 267</u>	<u>1 810</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	61 251	120 531
Salaires et charges sociales à payer	71 089	59 680
	<u>132 340</u>	<u>180 211</u>
9. APPORTS REPORTÉS	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6 827	8 534
Plus : Apport afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	-
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 365)	(1 707)
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 462</u>	<u>6 827</u>
10. DETTE À LONG TERME	2020	2019
	\$	\$
Prêt sans intérêt de 40 000\$, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022 donnera lieu à une radiation de 25% du capital. Autrement, le 1er janvier 2023, le prêt sera remboursable sur 36 mois (capital et intérêts) ou seuls les intérêts sont payables jusqu'au remboursement du capital. Le taux d'intérêt sera de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	<u>30 000</u>	<u>-</u>

Au 31 octobre, l'organisme a crédité directement aux résultats un montant de 10 000\$ correspondant à la portion du prêt/subvention. Le montant du capital restant dû est de 30 000\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

11. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2025. La direction a convenue de renouveler l'entente pour une période de cinq ans, aux mêmes conditions. Les loyers minimums futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à : 242 573 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices ; 2021, 57 076 \$; 2022, 57 076 \$; 2023, 57 076 \$; 2024, 57 076\$; 2025, 14 269 \$.

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

L'Écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers. Ces événements entraîneront potentiellement des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice et auront des répercussions importantes sur les activités futures de l'organisme.

La direction suit de près l'évolution et estime déjà que cette situation va entraîner, entre autres, la perte de revenus pour certains événements à l'été 2021 si les mesures sanitaires se poursuivent. Bien qu'il soit trop tôt pour estimer l'incidence financière globale de ces événements, ils ont entraîné la direction à prendre des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise.

L'organisme a notamment obtenu un prêt supplémentaire de 20 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 50% s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5% à compter du 1er janvier 2023 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2025.

De plus, la direction a renégocié à la baisse le prix du loyer mensuel pour la non-utilisation de la salle de conférence, ce qui représente une dépense mensuelle de 800\$ de moins à partir de novembre 2020.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Politique de gestion des risques**

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la société aux risques au 31 octobre 2020. La société n'a pas modifié son exposition aux risques par rapport à l'exercice précédent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020**

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et charges à payer, à ses dons à payer et sa dette à long terme. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisantes. La société est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risque de crédit pour la société sont liés aux débiteurs.

Pour les promesses de dons, la société ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers. Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui sont constitués uniquement de dépôts à terme et de certificats de placement garanti. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société un risque de variation de la juste valeur.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2020

ANNEXE A

RÉSULTATS FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

	Fonds affectés d'origine externe						2020	2019
	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds SLAPPUI	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Total des fonds affectés d'origine externe
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS								
Activités de financement								
Internes	100	-	-	-	-	-	100	3 866
Dons généraux	13 527	1 675	-	-	-	-	15 202	31 625
Partenariat SLAPPUI et APPUI Nationale	-	-	12 116	173 158	21 000	-	206 274	159 275
	13 627	1 675	12 116	173 158	21 000	-	221 576	194 766
CHARGES								
Salaires et charges sociales - services et programmes	-	-	55 644	81 681	-	-	137 325	89 975
Programmes d'aide financière	-	-	-	-	-	31 279	31 279	87 084
Frais reliés aux activités de financement	250	49	-	-	-	-	299	399
Autres frais de services et programmes	-	-	12 989	12 249	22 178	-	47 416	61 748
Loyer	-	-	1 500	1 169	-	-	2 669	833
Fournitures et services informatiques	-	-	930	3 529	-	-	4 459	806
Télécommunications	-	-	2 312	2 507	-	-	4 819	1 621
	250	49	73 375	101 135	22 178	31 279	228 266	242 466
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	13 377	1 626	(61 259)	72 023	(1 178)	(31 279)	(6 690)	(47 700)
DONS À LA RECHERCHE	-	(813)	-	-	-	-	(813)	(9 152)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	(6 689)	-	-	-	-	-	(6 689)	(8 395)
TOTAL DES DONS ET CONTRIBUTIONS	(6 689)	(813)	-	-	-	-	(7 502)	(17 547)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	6 688	813	(61 259)	72 023	(1 178)	(31 279)	(14 192)	(65 247)